

Cinquante-deux Homélie

POUR

LES CINQUANTE-DEUX DIMANCHES DE L'ANNÉE

PAR

M. l'Abbé GAUSSENS

1 volume in-12

Prix Franco 75 cts.

XVII^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Suite du saint Evangile selon saint Matthieu, Ch. XXII

En ce temps-là, les pharisiens s'approchèrent de Jésus, et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, lui demanda pour le tenter : " Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ? " Jésus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. " C'est là le premier et le plus grand commandement, et voici le second qui lui est semblable :

" Vous aimerez votre prochain comme vous-même. " Ces deux commandements renferment toute la loi et les prophètes. Comme les pharisiens étaient réunis, Jésus leur fit cette question : " Que pensez-vous du Christ ? De qui est-il fils ? " De David " répondirent-ils. " Comment donc, " ajouta-t-il, " David, qui était inspiré, l'appelle-t-il son Seigneur, lorsqu'il dit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied ? Si donc David est son Seigneur, comment est-il son fils ? " Aucun d'eux ne put lui répondre, et depuis ce jour personne n'osa plus l'interroger.

SOMMAIRE

I. Précepte de l'amour du prochain. — II. En quoi consiste ce précepte ? — III. Deux aspects sous lesquels il s'offre à nous. — IV. Motifs que nous avons de nous aimer les uns les autres. — V. D'éviter les querelles, les inimitiés et surtout les jugements injustes ou téméraires.

I. L'Evangile d'aujourd'hui, mes frères, nous rappelle le précepte de la charité, que l'Eglise nous présentait, il y a quelques dimanches (XII^e après la Pentecôte), et dans les mêmes termes. Toujours au sommet de l'échelle le grand précepte : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. Mais aussi toujours après ce premier commandement vient le second semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Notre amour a ainsi trois objets, Dieu, le prochain et nous-mêmes. Jésus-Christ nous commande d'aimer Dieu et le prochain. Il ne nous commande pas de nous aimer nous-mêmes. Il suppose que naturellement et sans y être poussés, nous nous portons suffisamment à l'accomplissement de ce devoir. En effet, l'amour de soi est essentiel à l'homme ; il fait partie de sa nature et est inséparable de son être. Une providence bienfaisante a placé en nous ce sentiment précieux pour nous faire tendre à la félicité qu'elle nous destine. Nous pouvons pervertir ce sentiment, nous ne pouvons le détruire : et lors même que nous cherchions le bonheur là où il n'est pas, c'est encore par le désir du bonheur que nous sommes nés, et c'est l'amour de nous-mêmes qui nous anime.

Cependant, nous pouvons observer, avec saint Augustin, que si Jésus-Christ ne commande pas l'amour de nous-mêmes, il ne l'omet pourtant pas ; il le suppose, puisqu'il nous ordonne d'aimer notre prochain comme nous-mêmes [S. Aug., *De doctrina christiana*, lib. I, cap. xxvi, n° 27.] Ce sentiment de l'amour de nous-mêmes a besoin d'être dirigé, quelquefois d'être réprimé, rarement d'être excité. Nous nous aimons mal, nous nous aimons trop, souvent au détriment de l'amour que nous devons aux autres. C'est cet amour poussé hors de ses limites que l'apôtre saint Paul condamne en disant : *Omnes quæ sunt sunt quarunt. Ius recherchent leur intérêt particulier. Ils s'aiment eux-mêmes, ils se repaissent eux-mêmes*, disent encore d'autres écrivains sacrés. C'est cet amour excessif de soi que le langage humain flétrit du nom d'*égoïsme*. Au lieu de le contenir dans ses bornes légitimes, Jésus-Christ lui adjoint, comme contrepois en quelque sorte, et comme précepte obligatoire, l'amour du prochain, faisant du premier la règle et la mesure du second ; de telle sorte que, si nous sommes tentés de nous aimer plus qu'il ne faut, l'obligation d'aimer notre prochain comme nous-mêmes nous arrête et nous retienne.

II. Il ne faut pourtant pas se faire du précepte d'aimer le prochain comme soi-même des idées fausses qui le rendraient impraticable, et par là même illusoire, chacun étant bien aise de trouver dans l'impossibilité une excuse pour se dispenser d'un devoir onéreux.

En premier lieu Jésus-Christ prescrit une égalité, non de sentiments, mais de devoirs. Il nous est impossible, et par conséquent il ne nous est pas commandé de sentir pour la totalité de nos

frères, ce que nous ressentons pour nous-mêmes. Nous sommes trop près de nous, trop loin de la plupart des hommes pour que notre sensibilité à leur égard soit la même qu'envers nous. Aimer le prochain comme nous, c'est le traiter comme nous nous traitons, c'est lui souhaiter ce que nous nous souhaitons. Nous désirons pour nous le bonheur, c'est dans notre nature. Nous devons le désirer pareillement à nos frères. Nous travaillerons de tout notre pouvoir à nous le procurer. Nous devons nous occuper également d'en faire jouir le prochain. Deux maximes consacrées par l'Esprit-Saint expriment et renferment le devoir de la charité fraternelle : *Ce que tu ne veux pas qu'il le soit fait, prends garde de le faire à autrui.* [To. II, iv, 16.] *Tout ce que tu veux que les hommes fassent pour toi, fais-le pour eux.* [MATTH., VII, 12]

En second lieu, il ne faut pas croire que cette égalité de devoir soit tellement absolue qu'elle ne souffre pas de modification. Il n'y a pas de circonstances où l'amour de nous-mêmes doive être exclusif ; il s'en rencontre où il peut être prépondérant. Dans l'impossibilité où vous êtes de procurer le même bien à vous et au prochain, vous pouvez vous donner la préférence. Vous le pouvez, s'il s'agit de biens temporels, vous le devez, s'il est question de biens spirituels. Quelque sacré que soit le devoir de faire du bien à nos frères, celui de nous sauver lui est supérieur, puisque c'est pour nous sauver que nous devons lui faire du bien. La même loi qui nous ordonne de travailler à leur salut, nous défend d'y travailler au préjudice du nôtre.

Pour ce qui est des biens temporels, si nous pouvons d'ordinaire, dans le conflit de nos intérêts avec ceux d'autrui, préférer les nôtres, il est des cas où, par devoir d'état et par suite d'un contrat tacite ou formel entre nous et la société, nous sommes tenus de nous sacrifier à nos frères et de procurer leur bien temporel aux dépens du nôtre. Ces cas ne sont pas rares dans la vie du soldat, du médecin, du magistrat et du prêtre.

III. Il faut encore dans l'exercice de la charité fraternelle distinguer deux sortes de devoirs, les uns intérieurs, les autres extérieurs. Il peut se trouver des motifs légitimes qui dispensent de ceux-ci, il n'y a jamais de raison qui empêche de remplir ceux-là. Vous êtes pauvre et, par suite, vous ne pouvez faire l'aumône. Vous êtes infirme, par là même vous êtes hors d'état de rendre des services pénibles. Mais les devoirs intérieurs sont toujours praticables. Vous ne pouvez faire du bien à vos frères, vous pouvez au moins leur en désirer. Vous ne pouvez les assister de votre fortune ou de vos services, vous pouvez du moins les aider de vos prières.

Aimer notre prochain de cœur d'abord, rien ne saurait nous dispenser de cet amour. L'aimer aussi d'effet et en vérité, si nous le pouvons et si nos facultés le permettent. *Non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate.* [I. JOAN., III, 18.] Donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, visiter les malades et leur apporter des secours, voilà le côté positif de la charité, celui qui répond à la maxime tirée de saint Matthieu : *Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le aussi pour eux.*

Mais il y a aussi le côté négatif du précepte : *Ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse, gardez-vous de le faire à autrui.* De là l'interdiction de toute haine, de toute envie, discorde, dissension, querelle, inimitié. L'apôtre saint Paul énumérant les œuvres de la chair, y comprend les empoisonnements, les homicides, les inimitiés, les disputes, les jalousies, les colères, les rixes, les dissensions, les schismes. Il met tous ces vices sur le même rang que l'idolâtrie, *idolorum servitus*, et déclare que ceux qui s'y livrent n'obtiendront pas le royaume des cieux, *Qui talia agunt regnum Dei non consequentur.* [GAL., V, 20.]

IV. Eh ! pourquoi nous haïrions-nous, aveugles et insensés que nous sommes ? Ne sommes-nous pas frères, enfants du même père ? par nature d'Adam, par adoption de Dieu ? Ne sommes-nous pas un même corps, un même esprit, appelés à la même espérance ? *Unum corpus unum Spiritus, sicut vocati estis in una spe vocacionis vestræ.* [EPI., IV, 4.] N'avons-nous pas tous un même Seigneur, une même foi, un même baptême ? *Unus Dominus, una fides, unum baptisma* [Ibid.], un même Dieu, père de tous, au-dessus de tous, sur tout et en nous tous, *unus Deus et Pater omnium, qui est super omnes, et per omnia et in omnibus nobis.* [EPI., IV, 6]

V. *Diligamus nos invicem*, aimons-nous les uns les autres. C'est surtout parmi nous, mes frères, que cette parole doit trouver sa réalisation. Car si tous les chrétiens ne forment qu'une même famille, à plus forte raison les habitants d'une même paroisse. Ils ont un même pasteur, ils se réunissent dans le même temple, ils s'assoient à la même table sainte, ils entendent la même parole sacrée. Ah ! dès lors, ils ne doivent plus faire qu'un cœur et qu'une âme, *cor unum et anima una.*

Ah ! quel sujet de chagrin pour Dieu qui nous a créés, qui nous conserve, qui nous aime et nous presse tous sur le sein de sa Providence, de voir que nous nous déchirons les uns les autres, que nous nous attaquons et que nous cherchons à nous nuire ! Figurez-vous un père, qui a si souvent réuni dans ses bras ses fils encore jeunes, quand il les voit devenus grands se livrer entre eux aux dissensions, aux querelles, se haïr, se fuir, se maudire. Le cœur de ce père ne serait-il pas déchiré, torturé par ce triste spectacle ? Ainsi de Dieu, de Dieu plus tendre mille fois, plus affectueux que le meilleur de ses pères.

Eh ! mon Dieu ! n'avons-nous donc rien de mieux à faire ici-bas, que nous combattre et nous entre-détruire ? Hélas ! nous sommes comme de malheureux réunis dans une barque sur une mer agitée, au sein des orages et des tempêtes. Au lieu d'unir nos efforts, de concierter nos manœuvres afin d'échapper au jéril qui nous menace, nous nous insultons, nous nous disputons, nous nous battons, et, par nos mouvements brusques, heurtés, par les secousses violentes que nous imprimons au navire, nous le renversons, et barque et passagers, tout deviennent la proie des flots. Que diriez-vous si, du haut d'un rocher, vous contempriez une pareille scène ? De quelle immensité votre âme serait saisie !

Or telle est l'histoire de la plupart des hommes. Au lieu de s'entendre et de se concerter pour traverser cette mer orageuse de la vie et arriver heureusement au port de l'éternité, au lieu d'unir et par là même de fortifier leur action, ils l'affaiblissent, ils se heurtent les uns contre les autres, et, cherchant à se perdre mutuellement, tombent ensemble dans les abîmes éternels pour lesquels ils n'étaient pas faits.

Aimons-nous donc les uns les autres. Faisons-nous du bien les uns aux autres. Interdisons à nos lèvres tout discours malin, toute parole médisante, à notre esprit tout jugement injuste ou téméraire. Eh ! qui êtes-vous, dit l'Apôtre, vous qui jugez ainsi le serviteur d'autrui ? S'il est debout, c'est pour son maître. S'il tombe, de même. *Tu autem quid judicas fratrem tuum, aut quid spernis fratrem tuum ? Omnes enim stabimus ante tribunal Christi.* Qui, nous paraîtrons tous devant le tribunal suprême. Là nous serons jugés selon que nous aurons jugé les autres, et si nous n'avons pas jugé les autres, nous dit Jésus-Christ, nous ne serons pas jugés nous-mêmes. *Nolite Judicare ut non judicemini.* N'allons donc jamais, quand il s'agit de condamner nos frères, au-delà de ce que nous voyons, souvenons-nous que nos sens nous peuvent tromper ; si nous ne pouvons excuser les actions, excusons du moins les intentions. Le cœur de l'homme est un abîme où Dieu seul peut descendre et lire à découvert. Pour nous, nous n'y voyons que ténèbres. Ne jugeons donc jamais nos frères et n'estimons personne plus méchant que nous. Ce pécheur que vous êtes tenté de mépriser, peut-être un jour fera pénitence et deviendra un grand saint, tandis que vous, en punition de votre orgueil, vous tomberez dans des fautes plus grandes que celles que vous lui reprochez, et serez rejeté de Dieu.

Un religieux, au moment de la mort, paraissait tranquille et confiant, bien que sa vie n'eût pas été exempte d'imperfections. Le supérieur inquiet de ce calme que ne justifiait pas la sainteté du mourant, lui en demanda la cause. Je n'ai jamais jugé personne, répondit le religieux, j'estime que Dieu ne me jugera pas. [RODRIGUEZ, *Perfection chrét.*, tome I, p. 17] Faisons de même, mes frères, et nous mériterons que Dieu nous donne la même sérénité à notre heure dernière. Ainsi soit-il.

MERVEILLES DIVINES

DANS LES AMES

PAR LE MINISTÈRE DES SAINTS ANGES

PAR

Un Religieux Trappiste

1 volume, gr. in-18, relié

Prix Franco 60 Cts.

APPROBATION.

Sous ce titre : *Merveilles divines dans les âmes par le Ministère des saints Anges*, un religieux de la Trappe de Sept-Fons, dans notre diocèse, a composé un travail que le révérend père Abbé a soumis à notre examen. Sur le rapport à nous adressé par l'ecclésiastique que nous avons chargé d'en prendre connaissance. Nous l'approuvons bien volontiers, persuadé que, pour la doctrine et la piété dont il est rempli, cet ouvrage sera fort utile à tous ceux qui le liront dans le même esprit qui l'a dicté.

Signé : PIERRE, évêque de Moulins.

CHAPITRE XIV.

LES ANGES DE L'EUCCHARISTIE.

Nos églises, les autels, le tabernacle surtout, sont les lieux de la terre que les esprits bienheureux fréquentent le plus assidûment et avec le plus de complaisance. Saint Jean Chrysostôme, célébrant les saints mystères, se voyait entouré d'une légion de ces princes du ciel. Il disait que non-seulement les anges fléchissent le genou devant la suprême majesté du Fils de Dieu, mais que les seraphins adorent en tremblant et que tous ensemble prennent part au saint sacrifice, soutenant le corps de l'auguste victime, aidant le prêtre à s'acquitter dignement de sa sublime mission : enfin joignant leurs voix à celles des assistants, ils adressent à Dieu cette prière : " Seigneur, nous vous offrons nos supplications pour ceux que votre amour ineffable a prévenus au point de vous soumettre à la mort de la croix pour leur salut. Nous répandons nos vœux pour ceux que vous avez rachetés au prix de votre sang. " Les saints anges sont auprès de l'hostie divine pour réparer nos négligences et notre tiédeur, pour faire amende honorable de nos irrévérences et de nos crimes, pour exciter le zèle des âmes justes, et les disposer à la réception des saints mystères, pour suppléer à notre indigence et nous présenter devant le trône de la miséricorde, lorsque l'amour nous y attire.

L'ANGE GARDIEN DU TABERNACLE.

Le saint abbé Léotius était entré dans une église, un dimanche, pour communier, vit un ange debout au côté droit de l'autel ; il s'en retourna bien vite dans sa cellule fort étonné : alors il entendit une voix qui lui dit : " Depuis que cet autel a été consacré, j'ai ordre de le garder et de ne point l'abandonner. " [Saint Jur. I. 3, c. 8].

Écoutez la bienheureuse Angèle de Foligno élevée par son amour pour le Fils de Dieu à la familière société des princes du ciel.

" Je m'acheminai vers la sainte table. J'entendis une voix intérieure qui me disait : Sœur,

tout est bien en toi, et tu vas encore recevoir tout bien. Là-dessus je me demandais à moi-même : si tout bien est en moi, comment osé-je encore recevoir tout bien ? Et l'esprit qui me parlait répondit. L'un n'exclut pas l'autre. Lorsque je fus arrivée à la sainte table, j'entendis la même voix me dire : " Maintenant le Fils de Dieu est sur l'autel selon son humanité et selon sa divinité, entouré de ses anges. " Ces paroles ayant excité en moi un vif désir de voir le Sauveur avec ses anges, Jésus daigna se montrer à moi entouré d'un millier d'esprits célestes, comme dans le ciel un beau soleil au milieu d'une pluie de d'étoiles étincelantes. Sa lumière m'éclairait par leur lumière, mais lui donnait plutôt un nouvel éclat. Je ne le voyais cependant pas sous une forme quelconque ; c'était aux yeux de mon âme une plénitude, une entière beauté, ou pour mieux dire tout bien, toute perfection, tout charme, toutes délices, et il me fut donné d'entendre : " Amie, tu demeureras ainsi en lui dans la vie éternelle. " Je ne parle pas du bonheur que me donna ce phénomène intellectuel, car il est inexplicable. " La vénérable servante de Dieu se trouvant malade pour la fête des saints anges, souhaitait ardemment de communier. Elle le fit le dimanche d'avant ; mais aucun prêtre ne put lui apporter la sainte communion le jour même. Elle en avait beaucoup de peine et voulut se dédommager de cette privation en s'occupant, dans la méditation, des esprits célestes, de leur multitude, de leur ministère et surtout de leur assiduité à chanter les louanges de Dieu. " Dans mon oraison, je fus, dit-elle, subitement élevée à une haute contemplation et je me vis en présence d'une troupe innombrable d'esprits qui m'indiquèrent un autel ; et cet autel, ils l'appelaient les louanges des anges. Sur cet autel ils me montrèrent les louanges des chœurs angéliques, c'est-à-dire, celui qui en est l'objet et qui est lui-même toute louange, et ils ajoutèrent : " Voici celui en qui se trouve la perfection et le complément du sacrifice auquel vous désirez prendre part. Il est déjà votre époux et vous avez reçu de lui l'anneau de son alliance, mais il veut maintenant ratifier cette union et la consommer à jamais ; préparez-vous donc à le recevoir. " Comment exprimer la joie que me procurèrent ces paroles ? " [Vie de la bienheureuse Angèle. Boll. 4 Janvier.]

" Un jour que j'étais à la messe, dit ailleurs la bienheureuse Angèle de Foligno, et que j'étais toute occupée à considérer l'humilité du Fils de Dieu et cette bonté extrême qu'il nous montre dans l'eucharistie, en se donnant à des créatures si petites et si misérables, il lui plut de me donner une nouvelle et plus claire intelligence de ce qui se passait dans cet auguste sacrement. Je fus ravie en esprit. A la faveur d'une illumination surnaturelle, je le vis accompagné d'une très aimable société dont la vue me causait un plaisir indicible. J'étais d'abord étonnée que cette société pût me voir, tant habituée à ne trouver de joie que dans celle de mon divin maître ; mais